

Il nous faudra atteindre des normes d'isolation plus élevées; compter davantage sur les formes d'énergie renouvelables; adopter, peut-être, des formes plus denses d'établissements urbains; afin de moins dépendre de l'automobile pour nous déplacer dans les villes, et encourager les idées innovatrices dans la construction des logements. L'importance que nous attachons à cette question est démontrée par le fait qu'en octobre 1977, le Canada sera l'hôte d'un colloque sous les auspices de la Commission économique européenne des Nations Unies, dont les travaux se porteront particulièrement sur la conservation de l'énergie ainsi que sur la planification et le développement des établissements humains.

- (f) Le gouvernement canadien désire, dans le contexte d'HABITAT, souligner le caractère spécial des besoins, aspirations et droits de nos autochtones. Ceux-ci présentent, dans leurs cultures et leurs modes de vie distincts, de nombreux traits tels qu'un fort attachement au sol et à ses ressources, le partage de la richesse communautaire et un sens développé de la vie communautaire, qui rejoignent tout particulièrement les questions étudiées à HABITAT. Le Canada a apporté son appui à ses autochtones pour qu'ils développent une force politique et puissent ainsi exprimer leurs griefs et leurs aspirations. Notre respect des cultures traditionnelles n'empêche nullement les individus de participer librement et pleinement à la vie de la société canadienne.
- (g) Enfin, nous pensons qu'il est très souhaitable et, à vrai dire, essentiel que participent le secteur des affaires, les groupes de citoyens et le public en général à la planification et la mise en oeuvre des politiques des établissements humains. En dernière analyse, nos établissements humains seront des réussites dans la mesure où ils plairont à ceux qui y habiteront.

Le processus de coopération intergouvernementale et de participation populaire a fait que les Canadiens commencent à reconnaître qu'à l'avenir, les politiques relatives aux établissements humains devront viser à réduire le gaspillage et à favoriser la conservation: conservation de l'énergie, conservation des terres agricoles de qualité, préservation de l'environnement naturel et l'environnement construit de main d'homme. Pour illustrer ce point, je voudrais, avant de faire quelques commentaires sur les aspects internationaux de notre conférence, vous montrer un condensé de l'une de nos présentations audio-visuelles qui traite tout particulièrement d'une conception des établissements humains au Canada mieux appropriée aux exigences environnementales.